ALPHONSE KARR.

LES
GUÊPES

MAI.

PARIS
RUE NEUVE-VIVIENNE, 46.

1841

Imprimerie Lange Lévy et Cᵉ, rue du Croissant, 16,

Sommaire.

—

Les lettres attribuées au roi. — Me Partarieu-Lafosse patauge. — Me Berryer. — Embarras où me met le verdict du jury. —Opinion de Saint Paul sur ce sujet. — La contemporaine. — Une heureuse idée de M. Gabriel Delessert. —Sang froid de M. Soumet. — M. Passy (Hippolyte-Philibert). — Un mot de l'archevêque de Paris. — Le faubourg Saint-Germain et un employé de la préfecture de la Seine. — De M. Grandin, député, et de son magnifique discours. — J'ai la douleur de n'être pas de son avis. — M. Hortensius de Saint-Albin. — Deux petites filles.

— Une singularité du roi. — Les participandes. — Encore les fortifications.— Hautes destinées de Mlle Désirée Rondeau. — Réalisation du rêve d'Henry Monnier. — Paris malade.— Vertus parlementaires. — A mes lecteurs. — Une église par la diligence. —Récompense honnête. — Récompense moins honnête. — Un trio chez M. de Castellane. — M. H.... — Pensées diverses de M. C. M. A. Dugrivel. — Les concerts.— De M. S., improprement appelé *Sedlitz*. — De M. Villemain. — Steeple-chase. — Choses diverses. — M. Lehon. — Les gants jaunes. — Des amis. — Un proverbe.

Les Lettres.

—

Voici ce qui est arrivé pour les lettres attribuées au Roi dont j'ai déjà parlé. Il paraît qu'on en a, autrefois, déjà racheté quelques unes, mais que Sa Majesté, impatientée d'en voir toujours reparaître de nouvelles, aurait dit à M. le comte de Montalivet qui lui en parlait :

— « Je ne réponds pas de ce que j'ai pu écrire il y a trente ans ; j'étais en émigration ; — je n'étais pas toujours sûr de mon dîner. — J'ai pu écrire des choses assez singulières. — Mais pour ce qui est des lettres que l'on

m'attribue depuis que je suis Roi de France, je suis certain de ne pas les avoir écrites.»

Et le roi qui n'aime guère à donner de l'argent quand il ne s'agit pas de moellons ou de menuiserie, a défendu qu'on achetât les lettres.

Le journal *la France*, qui n'avait publié les lettres qu'après trois ou quatre autres carrés de papier, — a été mis en cause et accusé par M. Partarrieu-Lafosse, — d'abord de faux, — — puis ensuite d'offense à la personne du Roi.

Le ministère public a abandonné l'accusation de faux par la raison qu'un faux ne pouvait être affirmé que par des experts écrivains, — que leurs erreurs ont une notoriété comique, — et que s'ils s'avisaient de déclarer les lettres réellement écrites de la main du Roi, la monarchie, dite de juillet, — se trouverait dans une situation plus qu'équivoque.

Que si, au contraire, les accusés étaient

condamnés, les experts que la presse eût proclamés infaillibles dans le premier cas, seraient nécessairement dans le second accusés d'ignorance et de corruption.

Raisons qui ne me paraissent que spécieuses.

Pour moi, je ne crois pas les lettres vraies, — par cela seulement qu'il y a des choses qui s'enchaînent entre elles, — et que l'homme qui aurait eu de telles pensées par cela même, ne les eût pas confiées aux hasards du papier, en un mot parce que cela serait trop bête.



Le jour de l'audience, M. Partarrieu-Lafosse, — monté sur son siége, — a commencé à travailler.

Il a parlé assez long-temps et assez mal. M. Berryer, qui est peut-être le seul orateur de cette époque où on parle tant, lui a répondu par une plaidoirie — forte, habile, perfide, insinuante et audacieuse.

MM. les jurés se sont retirés dans leur chambre et en sont sortis au bout d'une demi-heure, avec un verdict d'acquittement.

Comme la question, primitivement posée, était celle-ci :

« Le prévenu est-il coupable d'avoir, par la publication de telles et telles lettres, offensé la personne du Roi? »

Le verdict du jury aurait voulu dire seulement que — le gérant de *la France* n'ayant fait imprimer lesdites lettres qu'après les avoir vues imprimées dans d'autres feuilles, sans que leur publication fût l'objet d'autres poursuites, — et aussi long-temps auparavant, en

Angleterre, sans que l'ambassade s'en fût occupée, — a pu être de bonne foi.

Mais M. Partarrieu-Lafosse — ayant eu le malheur de dire dans son réquisitoire :

« Si les lettres étaient vraies, il en résulterait ceci : qu'un roi élu en 1830 pour répondre aux sentimens nationaux et aux sympathies patriotiques du pays, aurait, sur tous les points, déserté ces sentimens et ces sympathies ; qu'il aurait participé à l'écrasement de la Pologne pour servir les intérêts de la Russie ; qu'il aurait promis à l'Angleterre l'abandon d'Alger, pour mieux assurer la perpétuité de sa dynastie et non pas la perpétuité de l'ordre monarchique et constitutionnel, dont il semblerait préméditer la ruine ; qu'enfin, il aurait conçu des desseins tyranniques pour contenir à son gré la capitale du royaume, et pour tourner contre les citoyens un projet destiné uniquement à repousser les attaques des ennemis de la France.

» Voilà, messieurs, la pensée de ces lettres,

et je vous le demande, comment qualifieriez vous un roi qui aurait pu les écrire ? Ne diriez-vous pas que c'est un de ces tyrans qui ne procèdent que par voie de dissimulation, et dont le langage public est en opposition flagrante avec les pensées qu'ils ont au fond du cœur ? »

La réponse du jury, — les journaux du lendemain aidant, a été prise dans le public, — comme admettant l'authenticité des lettres.

Ce qui m'a, au premier moment, un peu embarrassé, moi qui, à propos de ces malheureuses lettres, dans le numéro des Guêpes de février 1841 (page 67), me suis avisé de dire : « Certes, si les lettres étaient authentiques, le Roi n'aurait absolument qu'à s'en aller. »



Et je ne serais pas sans inquiétude sur la

manière dont le parquet apprécierait mon appréciation, — si M. Partarrieu n'avait été beaucoup plus loin que moi dans sa plaidoirie. — Ce ne serait toujours pas lui, — il ne l'oserait pas, — qui porterait la parole contre moi; — quoique j'aime mieux le cas échéant, être accusé par lui que par un autre, —vu le peu de succès avec lequel il a travaillé dans cette circonstance.



Je ne félicite pas le parti légitimiste de la nouvelle recrue qu'il a faite dans la personne de *la Contemporaine*, — qui, il y a une douzaine d'années, a obtenu une sorte de célébrité en vendant le récit de ce qu'elle ne pouvait plus vendre en réalité; — récit qui a servi de cadre à quelques hommes d'esprit pour faire les mémoires d'une contemporaine.

N'est-ce pas saint Paul qui a dit: *la lettre tue*;

Il a bien ajouté, il est vrai, *l'esprit vivifie* ; — mais c'est qu'il y a dans cette affaire ***plus de lettres*** que ***d'esprit.***



Un empereur romain disait dans une circonstance différente : je voudrais ne savoir pas écrire.



Résumons : le public a pris le verdict du jury en ce sens : que les lettres sont déclarées authentiques. — Le public se trompe, le jury n'a pas dit que les lettres fussent du Roi, mais il n'a pas dit non plus qu'elles ne fussent pas de lui. — L'honneur de Louis-Philippe exige que cette question soit résolue sans la moindre ambiguité.

TRAIT DE SANG FROID DE M. SOUMET.

—

On a donné, le même jour, au Théâtre-Français, deux pièces de M. Soumet; — cet écrivain qui, depuis un mois, a publié un poëme épique (*la Divine Épopée*), une tragédie (*le Gladiateur*) et une comédie (*le Chêne du roi*), me paraît produire dans des proportions telles que l'on a à peine le temps de lire aussi vite qu'il fait imprimer; — certes, s'il continue à aller de ce train-là, il suffira seul à la consommation de ce qui reste de lecteurs en France où tout le monde écrit aujourd'hui, — et on pourrait, je crois, sans inconvéniens supprimer tous ses confrères.

M. Soumet, pour montrer son sang froid et la certitude qu'il avait d'avance de son double succès, raconte lui-même qu'il a fort bien dîné ce jour-là, et qu'il a mangé un poulet aux truffes.



Un des collègues de M. Passy (Hippolyte Philibert) — a dit de lui : il a toute la suffisance et toute l'insuffisance d'un parvenu.



M. Gabriel Delessert.

—

M. le préfet de police a eu une heureuse idée relativement aux voitures.

Les numéros qu'on oblige les propriétaires de faire peindre sur leurs panneaux, ont pour but de les empêcher d'échapper par la fuite à la punition des accidens qu'ils peuvent causer.

Il a donc imposé aux fiacres et aux cabriolets de place, — voitures d'une lenteur notoire et proverbiale, — traînés par des restes et par des ombres de chevaux, — d'énormes numéros dorés.

Aux cabriolets de régie, — qui vont beaucoup plus vîte, — des numéros très petits et très étroits.

Et enfin aux cabriolets et aux carosses bourgeois, qui seuls ont des chevaux vifs, — vigoureux et indociles, — qui seuls peuvent causer des accidens, — qui seuls peuvent s'échapper rapidement ; d'imperceptibles numéros, — dont s'abstiennent même tout-à-fait la plupart des voitures à quatre roues.



UN MOT DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

—

On raconte de monseigneur Affre, archevêque de Paris, — qui signe Denis, — que n'étant encore que simple abbé il se trouva dans une voiture publique avec un jeune homme du commerce, voltairien qui courait la France pour *placer* du calicot et décrier l'Être suprême, — parlait fort légèrement du gouvernement d'alors et réservait toute son admiration — pour ses articles — tant en toile qu'en coton.

Le commis voyageur, — voyant un prêtre, pensa qu'il serait de bon goût de l'insulter et

2

s'amuser à ses dépens les autres personnes encaquées avec eux dans la diligence.

— « M. l'abbé, lui dit-il, savez-vous quelle différence il y a entre un âne et un évêque.

— Non, Monsieur, répondit modestement l'abbé.

— Eh bien ! je vais vous l'apprendre : — c'est que l'évêque porte la croix sur la poitrine et que l'âne la porte sur le dos. »

On rit beaucoup dans la voiture. — L'abbé laissa s'apaiser la joie de ses compagnons de voyage et dit au jeune homme du commerce :

— « Et vous, Monsieur, pourriez-vous me dire à votre tour, quelle différence il y a entre un âne et un commis voyageur ?

Le jeune homme chercha long-temps et finit par dire :

— « Ma foi, M. l'abbé, — je ne sais pas.

— Ni moi non plus, Monsieur, reprit l'abbé. »



J'aime mieux cela que son mandement à l'occasion du baptême du comte de Paris.



UN EMPLOYÉ DE LA VILLE DE PARIS.

—

Pendant que le faubourg Saint-Germain devient plus noble que jamais et recompte ses quartiers avec des scrupules inusités, l'homme qui est chargé par la ville de Paris de mettre les noms des rues, retranche inexorablement tous les *de* et intitule les rues,

Rue Richelieu,

Rue Condé,

Rue Grammont,

Rue Bethisy,

Rue Astorg, etc., etc.

Personne ne dérange ce monsieur qui va toujours son train, dégradant tous les noms.



DE M. GRANDIN, DÉPUTÉ.

—

M. Grandin est député.—Je ne sais pas bien précisément ce que vend l'honorable membre de la Chambre basse, mais à coup sûr il est marchand de quelque chose.—Je crois qu'il vend du drap, mais je n'en suis pas sûr.

M. Grandin a cru devoir monter à la tribune, —et a dit :

« Messieurs, certes c'est un homme estimable que celui qui abandonne sa famille et traverse les mers pour porter au loin les produits de son industrie ; —mais il faut le

dire, il y a des négocians indignes qui vendent sur les marchés étrangers des marchandises de mauvaise qualité, — des marchandises *impudiques.* »

On se demandait beaucoup dans la Chambre — ce que M. Grandin entend par des marchandises impudiques? — Au milieu d'un grand nombre d'avis, — on s'est généralement réuni à celui de M. Hortensius de Saint-Albin, jeune magistrat frisé, — qui a pensé que cela devait s'entendre — des sous-jupes, — dont on parle tant dans les journaux.



Pour ce qui est de la première partie du remarquable discours de M. Grandin, je dirai que *l'homme qui abandonne sa famille pour traverser les mers et aller porter au loin les produits de son industrie* — peut au moins, à

aussi juste titre, être appelé — pour ce fait : *intéressé*, qu'estimable.



Il y a même bien peu de temps que je me laissai aller à rêver sur ce sujet et que j'arrivai à une conclusion toute différente de celle de M. Grandin.



C'était un peu avant le coucher du soleil, — une grande nuée grise voilait les riches reflets orangés de l'horizon, — le soleil caché par ces tristes vapeurs laissait tomber par une étroite déchirure du nuage de longs faisceaux de rayons pâles.

La mer paraissait noire et roulait le galet avec un bruit sourd quoiqu'aucune agitation ne parût à sa surface; — par momens, des bouffées de vent venaient du sud-ouest.

La nuée grise s'étendait sur la mer en montant et laissait un moment l'horizon découvert; — il paraissait alors d'un bleu pâle légèrement cuivré; — mais d'autres vapeurs plus noires, qui semblaient monter de la mer, ne tardaient pas à former de nouvelles nuées qui venaient épaissir celles qui tendaient le ciel d'un crêpe funèbre; — tout était sombre, le ciel et la mer; — le bruit intérieur de la mer augmentait; — on voyait par instans de longues lames blanches courir sur la mer et venir du large à la plage où elles se brisaient écumantes en pluie fine que le vent emportait au loin.

Dans un moment, — où l'horizon était clair et limpide, — je vis se découper sur son fond verdâtre la silhouette noire d'un navire.

Et je trouvai l'homme plus grand que je ne

l'avais jamais vu, — en pensant à l'audace qui le fait ainsi traverser les mers sur de frêles embarcations, et je me dis : Est-ce que par hasard l'homme serait grand ?

Mais bientôt je pensai que ces hommes qui étaient sur ce navire étaient des marchands ; — qu'ils allaient vendre et acheter, et gagner de l'argent, — et que tout ce grand courage n'était que de l'avidité. — Je m'écriai avec Horace : — Celui-là avait le cœur entouré d'un triple airain qui, le premier, confia sa vie à un navire ; — et je restai triste sur la plage.



DEUX PETITES FILLES.

—

M. Villemain a une petite fille qui a sur son gentil visage tout l'esprit de son père, — c'était la manière la plus adroite de lui ressembler. — Il y a quelques jours, elle jouait avec la plus jeune des filles de Victor Hugo.

(Victor Hugo a les plus beaux enfans du monde, — en les voyant on ne s'étonne pas qu'il parle si bien des enfans et qu'il les aime avec tant de tendresse. — Il y a quelque temps, — dans une maison — où étaient MM. de Lamartine, — de

Balzac, — Théophile Gautier, — Eug. Sue — et Mme de Girardin, — on le pria de dire quelques vers, — j'insistai beaucoup pour *les Oiseaux envolés*, et pour cette autre pièce où il raconte son enfance dans un grand jardin; — quand il s'arrêta, nous pleurions tous.)

La petite Hugo montra à la petite Villemain ses plus beaux joujous; — celle-ci ne voulut pas demeurer en reste, — lui fit des siens des récits superbes et ajouta — qu'elle avait planté dans le jardin du ministère des oignons de jacynthe et qu'ils avaient produit des fleurs magnifiques, — mais déjà fanées; — tu viendras les voir au printemps l'an prochain, dit-elle; — puis tout-à-coup sa petite figure devint pensive, — et, se ravisant, elle ajouta: Ah! — c'est que *nous* n'y serons peut-être plus.



Entre les enfans, les petits garçons — ne sont pas précisément des hommes plus petits, — ils n'ont aucun des goûts, aucun des intérêts qui occuperont plus tard leur existence; mais les petites filles ont déjà toutes les graces et toutes les coquetteries de la femme; — une petite fille n'est qu'une femme très petite, — une femme que l'on regarderait en retournant la lorgnette; — on marierait une petite fille de six ans sans l'étonner; — une petite fille de six ans est prête à tout.



Le roi, qui commande très souvent des tableaux de bataille, a une singulière antipathie qui embarrasse quelquefois beaucoup les peintres; — il ne peut pas voir un homme sous les pieds d'un cheval; — s'il a trouvé une semblable scène dans une esquisse, il la fait effacer; — cela ôte de la vérité à une bataille quelque peu sanglante qu'on la veuille faire.

On lit depuis quelques jours dans les annonces des journaux celle d'une nouvelle entreprise, — qui après avoir dit avec un remarquable dédain qu'elle ne cherche pas à s'établir par actions, — déclare qu'elle n'émettra que des *participandes* de 125 fr. — Chaque *participande*, outre les intérêts, le partage des bénéfices, etc., — donnera droit à un journal ou à un recueil littéraire. — *Les Guêpes* sont au nombre des choses promises à ceux qui prendront deux *participandes*, — c'est-à-dire que pour l'intérêt de 250 fr. on aura d'abord cinq pour cent d'intérêt ; c'est-à-dire 12 fr. 50 c. ; plus, *les Guêpes*, 12 fr. ; — c'est-à-dire dix pour cent de son argent, — et cela ne comptera pas encore, — cela ne sera rien auprès du partage d'énormes bénéfices auxquels sont appelés les... — j'allais dire actionnaires, — les participans ; — je ne serais pas très étonné que pour deux participandes, — 250 fr., — on eût 30 ou 40,000 livres de rentes.



Page salie par le fisc.

Page salie par le fisc.



LES FORTIFICATIONS.

—

Il m'arrive parfois de n'être pas beaucoup plus clairvoyant que les autres,—quoique j'aie pour me faciliter la découverte de la vérité,— la bonne foi, l'indifférence et l'absence d'esprit de parti. — Je ne voyais guère le but des fortifications que dans l'avenir; le seul intérêt que j'y découvrais dans le présent, était un petit intérêt subalterne d'agiotage et de tripotage. — Les exilés de Goritz ont vu mieux que moi. — Pendant qu'on construit les fortifications, — on peut avoir toujours 60,000 hommes autour de Paris, *contre* ou *pour* un coup de main,

« Hélas ! écrivait-on de Goritz, la loi des fortifications a passé, — voici la dynastie d'Orléans assurée. »



Mlle Rondeau était une fille de Paris, —qui après avoir été belle fille,—s'était établie fille d'esprit.—Nous avons rapporté plusieurs fois des mots assez piquans qui lui étaient attribués. — Elle est partie pour la Russie. — La Russie est un pays où l'on envoie toutes nos modes passées de mode, toutes nos nouveautés vieillies. — Elle y a fort bien pris, — et l'empereur est très amoureux d'elle.



LE VOEU D'HENRY MONNIER.

Henry Monnier —(que diable est-il devenu, que je ne le rencontre plus jamais?) nous a dit depuis long-temps, dans une de ses spirituelles boutades, que son vœu le plus ardent était de voir réunis les fils des pairs de France avec les fils des marchands de peaux de lapins. — Cette heureuse fusion est faite. — Car on sait que l'honorable colonel Th..., —, dont les fils ont pour camarades, et presque pour courtisans, des fils de pairs de France, — a fait sa fortune dans le commerce des peaux de buffles. — Les buffles étaient autrefois de très gros lapins de l'Amérique.

PARIS.

—

Paris a été fort malade tout le mois dernier. — Depuis que le choléra y a passé, — il en reste toujours quelque chose. —Les médecins appellent cela des diminutifs les plus jolis et les plus coquets, —cholerine,—cholerinette, etc. Mais, néanmoins quelques uns en meurent,— et beaucoup en sont fort malades. — A d'autres cela produit un effet meilleur pour eux, mais plus fâcheux, ils deviennent bêtes et méchans, de bons et spirituels qu'ils étaient,



VERTUS PARLEMENTAIRES.

—

La proposition Remilly s'est encore présentée sous une nouvelle forme.

Cette proposition, quelque figure qu'elle prenne, continue à n'être pas autre chose que ceci :

Deux partis se disputent le pouvoir.



ERRATUM.

—

Comme le pouvoir a ceci de particulier, à l'époque où nous vivons, qu'il ne peut rien;— quand je dis pouvoir,—lisez places et argent;



Le parti vaincu met immédiatement en avant la proposition Remilly, qui a pour but de déclarer incompatibles les fonctions de député avec toutes fonctions salariées.

Le parti vainqueur, — qui est naturellement en majorité, puisque c'est le nombre qui

a décidé de la victoire, — et que d'ailleurs une partie des vaincus s'est ralliée à lui avec fureur, — repousse ladite proposition Remilly.

Quand les autres arrivent au pouvoir (lisez places et argent) à leur tour, — par trahison, coalition, etc., etc., — ils auront à repousser à leur tour la même proposition qu'ils soutenaient si morale et si indispensable contre ceux qui la veulent aujourd'hui et qui la repoussaient hier.

La proposition Remilly, en un mot, sera toujours présentée, — et ne sera jamais admise.



A MES LECTEURS.

—

Je vous avais annoncé, — mes chers lecteurs, — que pour payer une partie du timbre auquel je suis condamné, comme vous pouvez le voir, — j'admettrais une demi-feuille d'annonces.

Mais à peine cette résolution a été connue qu'il s'est présenté de toutes parts, — des sirops indécens, — des pastilles obscènes, — des vêtemens immoraux, — des pâtes contraires aux bonnes mœurs, — des fécules barbares, — des instrumens immodestes, — des bonbons immondes, — une foule, en un mot, de ces marchandises impudiques, comme dit l'honorable M. Grandin, — qui encombrent

quotidiennement la quatrième page des grands carrés de papier, — se disant les organes de l'opinion publique.

J'ai repoussé les annonces, — j'ai payé, je paie et je paierai le timbre de mon propre argent.



Pendant que je parle des grands journaux, il faut que je demande pourquoi on les lit. — Voici de quoi ils se composent invariablement.

Un grand article, — appelé *premier Paris*, — contenant des *réflexions sur la situation*, — c'est une tartine délayée, — c'est un insipide brouet clair, — dans lequel il n'y a rien que le lecteur puisse comprendre; — cette série de longues phrases, — de grands mots

qui, semblables aux corps matériels, sont sonores à proportion qu'ils sont creux, — est un logogriphe qui veut dire, pour les initiés, différentes choses dont vous ne vous doutez pas et qui n'ont aucun rapport avec ce que vous croyez y comprendre.

Voici un article *pour* les fortifications, — que croyez-vous que cela veuille dire ? —rien autre chose que ceci : — Mlle ***, danseuse très maigre, est réengagée à l'Académie royale de Musique.

Et cette longue dissertation sur la guerre d'Alger et contre le général Bugeaud ?

Que la femme de M. *** n'a pas encore le bureau de tabac qu'elle sollicite.

etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,

etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.,
etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.

Continuons :

Nouvelles étrangères. — Les mêmes, dans tous les journaux, — toutes puisées à la même source, — chaque journal les tient d'un seul et même *M. Havas* qui en a l'entreprise.



Nouvelles diverses. — Les mêmes dans tous les journaux, — chacun prend celles que les autres donnaient la veille.



Chambre des pairs. — *Chambre des députés.* — Les mêmes dans tous les journaux, — les journaux du matin les prennent sur les journaux du soir.

Réclames. — Eloges divers, — tarifés et payés.



Annonces. —La kyrielle de marchandises dont je vous parlais tout à l'heure.

Ces deux articles n'ont pas plus de variété que les autres, —ils sont identiquement les mêmes dans les divers journaux, —qui sont parfaitement de même avis sur tout ce qui se paie un franc la ligne.

Amusez-vous bien.



UNE EGLISE.

—

Envoyer de Toulouse à Paris par la diligence une église que Clément Boulanger était allé y peindre, — cela eût été dispendieux ; c'est pour cela qu'il n'a rien au salon cette année. Les Toulousains sont très contens de ses tableaux et voudraient le garder, — lui , autant que je me le rappelle, aime le pâté de foie de canards, — je crains qu'il ne reste encore quelque temps.

Pendant ce temps, Mme Elise Boulanger enrichit un catéchisme de ses gracieux dessins, — je n'en connais qu'une Madeleine pénitente beaucoup trop jolie — qui m'a fait m'écrier — Quel dommage ! elle pècherait si bien encore.

UNE RÉCOMPENSE HONNÊTE.

—

En 1836, — M. Gudin a exposé un grand tableau qui a été fort remarqué. — Ce tableau représentait l'entrée du Havre, vue de la rade, — au moment où y entrait le navire le *Casimir-Delavigne.*

Ce tableau fut donné par le Roi à la ville d'Avignon, laquelle ville d'Avignon en a été fort reconnaissante, mais ne l'a jamais reçu. — Le député d'Avignon — dont je ne sais pas le nom, mais qui porte des moustaches — a été chargé de le réclamer instamment. — Il n'est pas probable que le tableau soit en route depuis cinq ans sans être arrivé à sa destination; — on s'occupe de chercher ce tableau,

qui n'a pas moins de 12 pieds de haut, de la cave aux combles du Louvre;—on ne le trouve pas.

Le navire le *Casimir-Delavigne* s'est perdu le jour où on a représenté la dernière pièce de cet écrivain indépendant, logé et nourri aux frais de la liste civile.



Le parti légitimiste a manqué deux occasions de se montrer généreux.

A la vente des Dames de la Miséricorde, faite dans les salons de M. J. de Castellane par toutes les belles dames légitimistes,—il y avait plusieurs ouvrages de la duchesse d'Angoulême,—entre autres un coffre en tapisserie qui était coté cent francs.

Pendant les cinq jours qu'a duré la vente, il ne s'est présenté personne qui voulût mettre ce prix à l'ouvrage de la Dauphine.

Ce qui s'est le plus vendu, ça été des torchons; on trouvait très plaisant d'aller en marchander aux duchesses et aux princesses — qui les déployaient; elles en ont vendu étonnamment.

Cet élan modéré rappelle celui qu'a excité la souscription faite par M. de Brézé pour le buste du duc de Bordeaux, — elle a rapporté fort peu de chose; — on a remarqué parmi les souscriptions envoyées à M. Vernes, celle-ci, qui montre un touchant sacrifice :

*M. B*** vingt francs — qu'il a trouvés.*

Les belles vendeuses ont prié M. de Castellane, en récompense de leur zèle charitable — de leur donner sur son théâtre une représentation secrète de *Passé Minuit.* — Il est toujours bon et encourageant que la vertu soit récompensée.... ne fût-ce que par le contraire.

La pièce n'a pas été jouée sur le théâtre, mais dans un petit salon.

Une des scènes les plus piquantes de la pièce est celle où l'acteur aû lit, — en costume de nuit, — semble toujours sur le point de se lever brusquement, — et entretient le public dans une appréhension continuelle de ce qu'il va montrer, — jusqu'au moment où il se lève en chemise.

C'est M. de Tully qui a joué le rôle d'Arnal, et qui s'en est, — dit-on, — tiré à merveille.

Ces dames n'ont nullement paru embarrassées de revoir quelques instans après, dans le salon, l'acteur qui venait de jouer devant elles un rôle aussi singulier.

Ces façons-là deviennent fort à la mode ; — j'avouerai qu'entre deux excès, puisque la plupart des femmes ne peuvent faire autrement, — je préférerais encore la pruderie. Mais je ne dis plus un mot de toutes ces choses ; — on prend trop mal les observations que j'ai faites en d'autres circonstances, et je suis assez fâché avec les femmes.

Pendant que je parle de M. de Castellane, — je crois devoir rappeler un morceau d'ensemble d'un opéra joué chez lui la semaine dernière. — Je n'ai pas besoin de vous dire la musique, — c'est toujours la même qui sert pour ces sortes de choses.

TRIO.

UN MARÉCHAL DES LOGIS, *dans la coulisse.*

Jè viens coucher ici.

DEUX JEUNES FILLES, *à l'unisson.*

Ah! nous sommes perdu.....es.

LE MARÉCHAL DES LOGIS.

Je viens, je viens coucher ici.

LES DEUX JEUNES FILLES.

Ah! nous sommes perdues.

LE MARÉCHAL DES LOGIS.

Je viens, — je viens coucher ici.

LES JEUNES FILLES, *toujours à l'unisson.*

Ah ! nous sommes perdues,
On ne vient point ainsi,
A des heures indu.....es.

LE MARÉCHAL DES LOGIS.

Je viens, je viens coucher ici.

UNE DES JEUNES FILLES.

C'est un dragon, — c'est un dragon.

L'AUTRE.

Je crois plutôt que c'est un fripon.

LE MARÉCHAL DES LOGIS.

Je viens, je viens coucher ici.

UN ONCLE.

Quel est ce soldat périlleux ?

Un avocat qui a sous sa robe un habit de colonel. — Celui dont le vicomte Delaunay a

dit dans *la Presse* : — La pièce se compose d'un avocat que l'on enferme dans une armoire avec un jambon, et qui en sort colonel.

Quel est ce soldat périlleux ?



Le célèbre H. — vient de mourir ; — un prêtre se présenta et ne fut pas reçu : — J'ai su vivre sans eux, dit H., — je saurai bien mourir de même ; — du reste, *ma conscience* — ne me reproche rien.

Les médecins, — après une consultation, entouraient son lit. — M. Andral — dit au moribond : — Allons M. H., — voyons, essayez un mouvement un peu fort, — essayez de tousser, — ou plutôt tâchez de siffler.

H. — les regarda tous et leur dit : — *Vous le mériteriez bien.* — Puis il se retourna et mourut.

— Comme l'autre matin j'attendais qu'une personne à laquelle je faisais une visite, pût me recevoir, — je trouvai dans le salon un petit volume intitulé :

PENSÉES DIVERSES.

par

C. M. A. Dugrivel.

Et je me mis à le parcourir au hasard. — Je veux vous donner part au plaisir que j'y ai pris.

1re PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 23.

Ce que l'on dit et ce que l'on pense NE SONT *pas toujours d'accord.*

Cela a déjà été dit, — mais est heureusement rajeuni par l'expression *ne sont.*



2e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 96.

La plupart des hommes, vus de près, sont rarement ce qu'ils paraissent de loin.

Celle-ci est hardie, mais le moraliste, le philosophe ne doit pas reculer devant sa pensée, quelque choquante qu'elle puisse être pour les opinions reçues. — D'ailleurs, quelque audacieuse qu'elle puisse paraître, cette pensée de M. C. M. A. Dugrivel n'est contraire ni aux bonnes mœurs, ni à la religion, ni à la charte.



4e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 100.

L'ingratitude est la monnaie dont se paie le plus souvent un bienfait.

Il faut l'avouer, — cette pensée est triste; —

est-il donc vrai que le philosophe ne peut se livrer à une étude un peu approfondie, — sans y découvrir des choses aussi affligeantes, — et doit-on réellement lui savoir gré de sa découverte ?



5e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 111.

L'avarice, examinée de près, sent bien la crapule.

Attrape, — j'aime qu'on dise leur fait aux hommes et à leurs passions. — La philosophie n'a pas pour but de dire des douceurs à son semblable, — et je suis content de voir M. C. M. A. Dugrivel morigéner l'homme et le tancer de la bonne façon.



6e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 117.

Il est des gens toujours amis de ceux qui sont au pouvoir.

Bravo ! — il est possible que cela déplaise à M. Passy — (Hippolyte Philibert), mais rien n'arrête M. Grivel, ni la hardiesse de la pensée, — ni les dangers de l'application.



7e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 169.

Je me venge des méchans par une pensée contre la perversité humaine, — mes armes sont bien innocentes.

Très innocentes, en effet, M. C. M. A. Dugrivel.



8e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, page 171.

Il est tout naturel que l'homme cultive les arts et l'industrie, puisqu'ils contribuent à augmenter son bonheur.



9e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 210.

Si la brutalité produit des êtres vivans, comment la pensée ne produirait-elle rien.



10e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 211.

La vie est un songe.

Pardon, M. C. M. A. Dugrivel, — ceci n'est-il pas un peu risqué?



11e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL, p. 200.

La fortune est aveugle et rend aveugle.
Paradoxe!



12e PENSÉE DE M. C. M. A. DUGRIVEL.

L'amabilité est un agrément qui n'est pas propre à embellir toutes les personnes.



Je ne puis citer davantage: je vous renvoie au livre imprimé en 1841, —qui se vend chez Debécourt, à Paris, rue des Saints-Pères, 69. Le volume se compose de 215 pages, chaque page renferme au moins cinq pensées.—C'est-à-dire mille et soixante-quinze pensées.



LES CONCERTS.

Je divise les choses dites *plaisirs* en deux classes, — les plaisirs qui m'amusent et les plaisirs qui m'ennuient;— je préfère les premiers, et je m'abstiens obstinément des seconds.

Ceci vous parait, au premier abord, une pensée dans le genre de celles de M. C. M. A. Dugrivel. — Eh bien! soyez de bonne foi, et vous verrez que c'est plus difficile que vous ne pensez. —Repassez dans votre mémoire la semaine qui vient de s'écouler, et voyez si vous

n'avez pas consacré quelque soirée à quelque plaisir qui vous aura parfaitement ennuyé.

Je ne vais jamais au théâtre, — et beaucoup moins encore dans les concerts.

Je l'ai déjà dit, si je n'étais pas fils d'un piano célèbre, les pianistes auraient affaire à moi.

Ils jouent aujourd'hui plus pour les yeux que pour les oreilles, — et frappent sur leur clavier comme s'ils avaient peur qu'on ne sût pas que c'est de bois. M. Listz a, presque chaque fois qu'il joue, un piano tué sous lui. Au dernier, il a joué debout; — il jouera couché au prochain. — Mais que voulez-vous que fassent ces pauvres diables, — les éloges les perdent. — Dernièrement, un homme, qui du reste a ordinairement de l'esprit, — disait qu'il aimait voir un pianiste *pantelant*. — Il arrive très souvent à M. Listz, — quand il vient d'exécuter sa musique pantelante, — de terminer en se laissant tomber inanimé sur son piano. —

On trouve cela ravissant. » Au concert de M. Chopin,—auquel je n'assistais pas, on m'a raconté que, le morceau fini, M. Listz, qui ne jouait pas du piano, mais qui voulait absolument jouer un rôle,—se précipita sur M. Chopin pour le soutenir, — pensant qu'il allait se trouver mal.



Depuis que Schubert est mort, — sous prétexte de trois belles mélodies qu'il a laissées, — tout le monde s'amuse à faire des choses plus ou moins incolores et ennuyeuses et surtout dénuées de mélodie, qu'on publie sous son nom, — et auxquelles les gens accordent la même admiration qu'à ses meilleurs ouvrages.



Dans une maison — où je me trouvais dernièrement, — on a amené un jeune phénomène: — c'était un enfant de douze ans très fort sur le piano. — Il s'est assis et a commencé, puis impertubablement — a joué plus d'une heure — sans être arrêté par les applaudissemens qui avaient pour but de le faire finir et qu'il prenait pour des encouragemens. — En vain, on se disait :

— *Charmant enfant! à quelle heure le couche-t-on?*

Il ne s'arrêta qu'à la fin de son morceau, — si toutefois ce qu'il a joué peut s'appeler un morceau, car je ne connais rien d'entier qui soit de cette longueur.

Quelqu'un que je ne nommerai pas — disait : *Eh bien! cela m'intéressait davantage au commencement.*

— Pourquoi cela?

— Parce que l'enfant était bien plus jeune.



Il y a peu de choses auxquelles je doive d'aussi ravissantes sensations qu'à la musique ; — mais je finirai par n'en plus vouloir entendre à cause des différens bruits prétentieux — dont on m'assourdit sous prétexte de musique.

Je n'ai plus de ressources que dans de petites mélodies, franches, — vraies, — qui me bercent l'esprit et me font rêver.

L'autre jour, j'ai entendu une jolie voix chanter — une chanson, — une romance, — je ne sais quoi, — mais c'était ravissant. Cela s'appelle : — *Je n'ose la nommer!* — La chose est de F. Bérat.

Si ceci te tombe sous la main, — tu verras en même temps, — mon ami Bérat, — que tu me feras plaisir de m'envoyer cette romance, que je voudrais tenir de toi.



Beaucoup de braves gens, — quand je me plaignais d'avoir été ennuyé par des chefs-d'œuvre, objets de leur admiration la plus furieuse, — m'ont dit : Il faut entendre cela plusieurs fois.

J'ai trouvé le piége grossier ; — comment j'entendrai seulement une fois la musique qui me charme, — et plusieurs fois celle qui m'ennuie.

Travaillez donc douze ans à passer pour un homme d'esprit, pour qu'on ose encore vous dire de semblables choses.

Non, — mes braves gens, — je ne tombe pas dans le panneau, — j'entends le plus souvent possible la musique qui me plaît, — et quand il m'arrive d'en entendre d'autre, — je regrette qu'il n'y ait pas un autre moyen de savoir qu'elle m'ennuie.



Un étranger, M. S—z, a cherché à Paris la célébrité par un moyen bizarre ; — il a gagé consommer dans sa matinée, — une promenade de deux lieues, trois bouteilles de vin et trois femmes.

Du temps d'Hercule, pour attirer l'attention, — il ne fallait pas moins d'un bœuf et de cinquante vierges. — C'est un des douze travaux. — Je n'aime pas beaucoup que l'on fasse passer l'amour à l'état de travail.

Il est du reste triste de voir de telles prouesses, — qui ne servent qu'à montrer la pauvreté des choses ordinaires, — et l'humilité de ceux qui parient contre.

Une veuve à laquelle on racontait le fait, — a dit : Mais — autant que je puis me rappeler, — ça n'est pas très extraordinaire.

M. S—z, se voyant célèbre, se fait beaucoup présenter aux femmes dans le monde.

Mais il a été puni d'une manière bien cruelle. — Son vrai nom, que je n'écris pas ici, — pour m'associer à la punition, — n'a pu entrer dans la tête des gens, et on l'appelle obstinément M. Sedlitz.

Son exploit est plus ou moins admiré sous un nom qui n'est pas le sien. — On peut l'annoncer dans un salon sans qu'on se pousse du coude en se disant : C'est lui. — Pour recueillir les fruits de sa gloire, — il lui faudrait faire comme certains marchands, — et s'appeler à l'avenir M. S—z, dit Sedlitz, — ou se faire annoncer ainsi : — M. S—z, celui qu'on a mal à propos désigné sous le nom de Sedlitz.

Peut-être se décidera-t-il à quitter son vrai nom et à porter à l'avenir celui qu'il a rendu illustre.



M. VILLEMAIN.

Dans le 1er volume de la première année des *Guêpes*, en parlant de mes idées générales sur la littérature, — je me suis prononcé sur le ridicule et menteur dédain qu'on affecte pour les ouvrages qu'on lit et l'admiration qu'on affiche pour les livres qu'on ne lit pas.

Certes, si un homme devait ne pas tomber dans cette vulgarité, c'était M. Villemain, — qui est trop spirituel pour être de bonne foi. — Je lui ai répondu d'avance, et je prie mes lecteurs assidus, — de relire le passage que je leur indique, — novembre 1839, 1re année — page 71, ainsi que septembre 1840-35.

Tout bonheur se compose de deux sensations tristes, — le souvenir de la privation dans le passé, — et la crainte de perdre dans l'avenir.



Voici le printemps; — l'air qu'on respire est imprégné de lilas. — Ce matin chaque brin d'herbe avait sur sa pointe une transparente perle de rosée, — les unes blanches, les autres rouges comme des rubis, — d'autres vertes comme des émeraudes, — puis à chaque instant l'émeraude devenait un rubis, — le

rubis une topaze ou un saphyr. C'est une riche parure qui tombe tous les matins du ciel, — qui la prête à la terre pour une demi-heure, — et que le soleil remporte au ciel sur ses premiers rayons, — à l'heure à laquelle la terre est livrée au travail, — à la haine, — à l'ambition *réveillés*.

L'ame s'épanouit, — une foule de petits bonheurs purs fleurit dans le cœur.



Les Courses au Clocher.

Cela s'appelle encore *steeple-chase* ; — comme les journaux racontent ce qui s'y passe avec de grands enthousiasmes, il est bon que je dise à ce sujet la vérité; — on trouvera un jour dans *les Guêpes*, — le plus petit livre qui se soit jamais fait, le mot de toutes les énigmes et de tous les mensonges de ce temps-ci.

Ces courses se font d'ordinaire à la Croix de Berny, sur un terrain fangeux, — où les chevaux à chaque temps de galop enfoncent jusque par dessus le sabot. Après divers obstacles factices, tels que des haies à franchir, etc.,

les chevaux et les cavaliers épuisés doivent franchir la Bièvre.

La Bièvre est une rivière qui roule une boue noire et infecte.

Il est grave de s'exposer à tomber dans ce marais fétide.

On ne s'y expose pas, — il n'y a pas là de chance à courir, — on y tombe certainement.

L'expérience de plusieurs années a démontré que les choses se passent toujours ainsi.

Arrivé à la Bièvre, — le cheval, fatigué par le terrain sur lequel il a couru et sauté, et se sentant sans point d'appui, résiste et refuse, le cavalier insiste, le cheval saute, — tombe au milieu ou sur l'autre bord, où il glisse et retombe dans la mare — d'où on le sort avec ou sans le cavalier qu'on repêche,—tous deux noirs, sales, infects, et cela si invariablement qu'on croirait que c'est le but réel de la chose.

C'est le délassement le plus élégant de la plus élégante jeunesse, — et on ne négilge rien pour être regardé par les femmes les plus belles et les plus à la mode.

Le prétexte est l'amélioration des races de chevaux en France. — Jusqu'ici on n'a fait, pour l'amélioration de la race, — qu'estropier et tuer les individus.



J'ai reçu un prospectus annonçant un ouvrage parlementaire — et qui commence ainsi :

A une époque où la parole gouverne tout.

C'est plus vrai, — hélas ! — que ne le croit le brave homme, auteur du prospectus, — mais ledit brave homme paraît trouver cela charmant, — c'cst en quoi nous ne sommes plus du même avis.

Il n'y a que les comédies et les tragédies faites par les hommes dont le commencement fasse deviner la fin ; — la Providence est plus mystérieuse dans ses voies , — ses ressorts sont plus cachés, ses péripéties plus imprévues; — le plus souvent dans la vie réelle , les romans n'ont pas de second volume, — les drames n'ont pas de cinquième acte.



Un mari a quelque chance de voir que l'on fait la cour à sa femme, mais une fois que l'on est d'accord avec elle, — tout semble s'entendre pour le tromper et pour lui cacher ce qui se passe. C'est seulement lorsque Thésée devient négligent ou infidèle — et qu'Ariane à son tour, rend de soins, de chagrins, de concessions et d'humilité—tout ce qu'elle en a fait payer avant de répondre à une flamme dont elle s'aperçoit qu'elle brûle seule , que les imprudences, les mauvaises humeurs de la fem-

me lui font soupçonner qu'il se passe quelque chose, — qu'il se dit : — mais, — mais, — mais Monsieur un tel fait, je crois, la cour à ma femme, — et il met à la porte l'amant qui depuis six mois cherchait à avoir un prétexte et un expédient pour s'en aller, — pour qu'il ne soit pas dit qu'il n'ait pas pris soin de préparer toutes les phases de son infortune, — et qu'il ait cessé d'être au dénoûment la providence de l'amant comme il l'a été pendant tout le cours du roman.





M. LEHON.

On s'est naturellement beaucoup occupé de la déconfiture de M. Lehon, le notaire; — beaucoup de gens veulent qu'on fasse de nouvelles lois à ce sujet.

Hélas! — ce n'est pas de lois que nous manquons; — nous avons à la Chambre 450 faiseurs de lois en permanence, — qui en font Dieu sait combien, — comme si on changeait de lois comme de gants, — et je ne m'aperçois pas que les choses pour cela en aillent beaucoup mieux. On aura beau faire des lois, — on ne décrétera jamais l'honneur, — la

probité et le désintéressement ; — une loi de plus n'empêchera pas un crime, — et fera seulement que ce sera une façon prévue de le commettre, et, cette façon, on saura bien l'éluder pour en prendre une autre.

Prenez-vous en à cette agitation — qu'on a jetée dans tous les esprits, — à cette prétendue égalité qui n'est que le désir de primer sur les autres, — qui fait que personne ne veut rester dans sa sphère ; — que personne n'acceptera pour but de sa vie — de mettre ses pieds dans les traces des pieds de son père, — et de ne le reconnaître autrement que comme point de départ.



LES GANTS JAUNES.

A ce propos, il me revient une chose à l'esprit ; je ne m'amuse guère à répondre aux attaques variées dont je suis parfois l'objet de

Page salie par le fisc.

Page salie par le fisc.



la part de certaines gens, au bas de certains journaux et ailleurs; — les pages dont se composent les *Guêpes* n'y suffiraient pas; — et, d'ailleurs je serais bien vengé si ces pauvres gens pouvaient savoir à quel point tout cela m'est égal.

Il arrive cependant quelquefois qu'une attaque à laquelle je ne ferais aucune attention me donne un prétexte raisonnable de traiter un sujet qui me convient, — c'est ce qui arrive à une sorte de recueil à couverture verte, — auquel je ferai d'abord le chagrin de ne pas le nommer.

Ces messieurs, en parlant d'une soirée, — veulent bien y mentionner ma présence, — et disent à ce sujet :

— « *On a remarqué que ce* CRITIQUE *portait des gants noirs. — Est-ce par économie?* »

D'abord, — messieurs, — pour faire sem-

blant d'ignorer que je fais des livres, il faudrait que les premières pages de votre brochure ne fussent pas occupées par une espèce de récit qu'un de vous a bien voulu copier dans un roman de moi, qui s'appelle *Geneviève*, et signer de son nom.

Il viendra, je l'espère, un jour, — où les hommes n'étant pas tout-à-fait fous, il deviendra impossible de comprendre l'importance qu'on attache de ce temps à la couleur des gants.

J'ai déjà eu occasion de le dire, — l'ancienne aristocratie tenait à la beauté des mains. — La nouvelle tient à la beauté des gants.

Certaines conditions de l'aristocratie étaient un peu difficiles à atteindre.

Il fallait de la naissance, de l'esprit, du savoir, — du courage, — de l'élégance, de l'honneur.

On a changé tout cela au bénéfice de cette grosse bêtise qu'on appelle égalité. — Tout

cela est remplacé avantageusement par des gants jaunes.

Il n'y a plus que deux classes d'hommes en France :

Non pas les honnêtes gens et les fripons ;
Non pas les gens d'esprit et les sots ;
Non pas les hommes de cœur et les lâches ;
Non pas les savans et les ignorans ;
Non pas les hommes élégans et les rustres.

Il n'y a que les hommes qui portent des gants jaunes et les hommes qui n'en portent pas.

Quand on dit d'un homme qu'il porte des gants jaunes, — qu'on l'appelle un gant jaune, — c'est une manière concise de dire un homme comme il faut. — C'est en effet tout ce qu'on exige pour qu'un homme soit réputé homme comme il faut.

Comme par les raisons que j'ai déduites plus haut, il n'était pas aisé de parvenir à l'aristocratie, on a fait descendre l'aristocratie à la

portée du plus grand nombre, — à une paire de gants de cinquante sous.

Mais ce privilége, déjà fort modifié, — ce monopole déjà bien partagé, a fait crier les gens qui n'y atteignaient pas encore, — et on a demandé l'abolissement de l'aristocratie comme on demande à présent l'abaissement du cens électoral.

Le besoin de gants jaunes à vingt-neuf sous se faisait trop généralement sentir pour que l'industrie ne vînt pas au secours des victimes du monopole.



PARENTHÈSE.

Je ne veux pas perdre ceci qui me vient à propos de l'abaissement du cens électoral.

Vous, messieurs, qui demandez cet abaisse-

ment, — vous trouvez sans doute mauvais que l'échelle de l'argent soit celle sur laquelle on mesure les capacités électorales et gouvernementales.

Pensez-vous atteindre votre but de corriger cette sottise en faisant qu'un plus grand nombre arrive aux affaires par cette voie que vous blâmez. — Croyez-vous la rendre meilleure en l'élargissant? — Croyez-vous qu'un abus soit détruit parce qu'un plus grand nombre en profite?



On a donc fait des gants à 29 sous; — et les gants jaunes sont restés plus que jamais la première, — la seule condition d'admission et de considération dans le monde.

Je répondrai, messieurs, à la question que vous voulez bien m'adresser: — Est-ce par économie?

Pourquoi pas, — messieurs; — et si je vous disais tout ce que je n'ai pas été obligé de faire

dans ma vie au moyen de semblables économies, — c'est-à-dire par le mépris de certaines vanités, — en ne désirant jamais paraître riche, — en étant plus fier de ma pauvreté et de mon indépendance mille fois que vous ne l'êtes de vos fausses élégances, — qui vous donnent tant de tourmens, — qui vous obligent à des luttes si acharnées qu'elles sont devenues le but de votre vie, et qu'elles vous forcent, tant le superflu vous est devenu nécessaire, à traiter le nécessaire en superflu.

Non, je ne suis pas dupe de cette prétendue égalité des gens de lettres avec les gens du monde, ce qui ne les a amenés qu'à l'égalité des dépenses sans les faire arriver à l'égalité des recettes. — Je n'ai pas voulu prendre un rôle dans cette sotte comédie, — où tout le monde veut tromper tout le monde sans que personne soit trompé; — où l'on est ridicule quand on ne réussit pas, et odieux quand on réussit.

Nous voici déjà un peu loin des gants jaunes.



CHOSES DIVERSES.

Il y a des honneurs bizarres ; — ce qu'un marchand appelle son honneur, c'est de payer ses billets, — parce que c'est seulement ainsi qu'il a du crédit, — c'est-à-dire qu'il peut remuer une somme d'argent plus que décuple de celle qu'il possède en réalité ; — mais une fois un billet protesté, un marchand est capable de tout.



Un juge d'instruction ne reçoit que 12—15 ou 1800 fr. :— c'est une sottise. — La magistrature en général n'est pas payée, — il n'y a pas un chanteur de province qui se contenterait des appointemens d'un président de cour royale, — eh bien ! à ce juge d'instruction qui reçoit 1500 fr. — offrez cent mille fr. pour qu'il trahisse — son devoir, — il les repoussera avec indignation — mais rien ne l'arrêtera s'il s'agit de son avancement — qui peut-être augmentera son revenu de cent écus.

LE MORT AMOUREUX.

Je ne sens plus la pierre
Peser sur mon corps froid ;
Une voix douce et fière,
Me dit : réveille-toi :
Les cieux ouverts révèlent
Leurs splendeurs à mes yeux,
Et les anges m'appellent
Pour devenir l'un d'eux.

Son amour, sur la terre,
Me fut si précieux,
Que mon ame n'espère
Rien de plus dans les cieux.
Secourez-moi, mon père,
Dans ce nouveau péril ;
Tant qu'elle est sur la terre,
Le ciel est un exil.

Accordez-moi près d'elle,
Mon Dieu ! Mon paradis ;
Que mon ame se mêle
Aux rêves de ses nuits,
A la fleur qui lui donne
Ses énivrans parfums,
Au zéphyr qui frissonne
Dans ses beaux cheveux bruns.

La vie est une épreuve
Bien pleine de combats
Pour la pauvre ame veuve
Que j'ai laissée en bas.

Mon Dieu ! je vous en prie
En ce séjour mortel,
Ajoutez à sa vie
Tout mon bonheur du ciel.



LES AMIS.

Un ami, c'est un homme armé contre lequel on combat sans armes.

— C'est un homme qui sait sur quel coup précisément il vous prendra en tirant l'épée.

— C'est un homme qui connaît l'escalier qui conduit chez votre femme ; qui sait les momens de froideur et les instans où vous êtes dehors et l'heure précise à laquelle vous rentrerez.

— Un ami, c'est Judith qui vous assoupit dans ses bras et vous tue au milieu des songes agréables qu'elle vous fait faire.

—C'est Dalilah qui connaît le secret de votre force et de votre faiblesse.

— Quand un hommé a deux amis, ce n'est que pour se plaindre alternativement de chacun d'eux à l'autre.

— On prend des amis comme un joueur prend des cartes; on les garde tant qu'on espère gagner.

— L'homme qui a un ami, qui s'assimile un autre homme, présente une surface double aux coups du malheur. On peut lui casser quatre bras et lui fendre deux têtes; il portera le deuil de deux pères : il aura le tracas de deux femmes.

— Entre deux amis, il n'y en a qu'un qui soit l'ami de l'autre.

— Entre tous les ennemis, le plus dangereux est celui dont on est l'ami.

— A la fin de sa vie, on découvre qu'on n'a

jamais autant souffert de personne que de son ami.

— Ce serait pourtant une belle et sainte chose que l'amitié. Mais qui comprend l'amitié ? Chacun veut avoir un ami, mais personne ne veut être l'ami d'un autre. On emprisonne ce qu'on appelle son ami dans ses propres idées à soi, dans ses goûts : on lui trace la route qu'il doit suivre. Il y a des limites où l'amitié cesse. Si votre ami prend un parti, avant de le suivre, vous examinerez s'il a tort ou raison. Ce serait là ce qu'on devrait faire pour un indifférent ; mais un ami ! s'il est malheureux, on doit être malheureux avec lui ; criminel, on doit être criminel avec lui. Tout ce qu'il fait, on en doit supporter la responsabilité comme on supporte celle de ses propres actions ; deux amis doivent se suivre dans la vie comme s'ils ne faisaient qu'un. L'amitié ne doit pas être un pacte mais une assimilation ; on ne doit pas prendre un ami, on doit devenir lui.



UN PROVERBE.

J'ai connu un homme, jeune, bien fait, à moitié spirituel, passablement brave, riche; en un mot, fort disposé à être heureux. Pour y parvenir, il résolut de mettre en pratique cet aphorisme : *Il faut avoir des amis partout.*

Il donnait à dîner, prêtait de l'argent, sacrifiait ses maîtresses, permettait à qui voulait de rendre ses chevaux poussifs; la bienveillance générale était une des conditions de son existence. Il jouait aux échecs et perdait; il dansait, et dansait gauchement; enfin, il n'avait de supériorité dans aucun genre, et ne pouvait exciter l'envie, si ce n'est par sa fortune; mais sa fortune n'était pas à lui.

Tout le monde était son ami; tout le monde le tutoyait : il était enchanté. Peut-être s'il eût regardé d'un peu près les bénéfices de cette amitié universelle, eût-il vu que les gens, qui ne chantaient jamais parce qu'ils avaient la voix fausse, ne s'en faisaient aucun scrupule devant lui. L'hiver, on le mettait loin du

feu pour donner la meilleure place à un étranger. On lui donnait à dîner avec la soupe et le bouilli : *on ne se gêne pas avec ses amis*; — on servait tout le monde avant lui, et les enfans essuyaient leurs tartines sur ses vêtemens.

Un jour, un de ses *amis* lui écrivit une lettre en ces termes :

« Sauve-toi ; je suis entré dans une conspiration qui vient d'être découverte ; on a saisi mes papiers. Comme tu es *mon ami*, comme je sais que l'on peut compter sur toi, je t'avais mis un des premiers sur la liste des conjurés. Notre affaire est certaine ; nous serons tous condamnés à mort. Fuis sans perdre un instant. »

Hermann demeurait dans un quartier de la ville assez éloigné ; l'homme chargé de la distribution des lettres s'aperçut que la lettre destinée à Hermann était la seule à porter dans son quartier ; il pensa ne pas devoir se gêner avec un *ami* ; il remit au lendemain pour por-

ter la lettre, en même temps que les autres, qui ne pouvaient manquer de venir pour le même quartier; il ne porta la lettre que le surlendemain. Derrière lui arrivaient les soldats chargés d'arrêter Hermann.

Le chef de la troupe était *un ami* d'Hermann, il ne voulut pas avoir la douleur de l'arrêter lui-même, et resta à la porte; les soldats, sans chef pour les réprimer, maltraitèrent fort le prisonnier.

Néanmoins, sous prétexte de s'habiller, il passa dans un cabinet et sauta par la fenêtre.

Il tomba précisément sur *son ami*, que sa sensibilité retenait malheureusement à la porte; l'ami jeta un cri qui donna l'alarme; il fut repris et conduit en prison.

On instruisit son procès: toute la ville était convaincue de son innocence; mais la plupart des juges se récusèrent pour ne pas avoir, en aucun cas, à condamner *un ami*.

L'accusateur, qui était *son ami*, comprit que sa réputation d'impartialité se trouvait singulièrement compromise par sa liaison connue avec l'accusé; pour combattre cette prévention, il se vit forcé de le charger plus qu'il n'avait jamais fait aucun autre. Son avocat était tellement ému, — car ***il le chérissait***, — que lorsqu'il voulut parler, sa voix fut étouffée par ses sanglots; il reprit un peu courage, mais sa mémoire était troublée, les argumens sur lesquels il avait le plus compté, ne se présentaient plus qu'à travers un nuage: sa voix était faible et mal accentuée. Hermann fut condamné à l'unanimité.

L'autorité, vu le nombre infini de *ses amis*, redoutait un coup de main pour forcer la prison et l'enlever; aussi fut-il mis aux fers, et ne lui laissa-t-on la consolation de voir personne. Le jour de son supplice arriva; un moment le désespoir lui prêta des forces; il se débarrassa de ses liens, échappa aux soldats, et se serait enfui, si la foule immense des gens qui ***lui étaient attachés*** eût pu s'ouvrir assez

vite pour lui livrer passage; il fut rattrapé et garrotté. Le bourreau, qui l'avait ***beaucoup aimé***, avait peine à contenir sa douloureuse émotion; sa main, mal assurée, ne put séparer la tête du tronc qu'au cinquième coup.